



Conseil économique et social

Distr. générale
22 juin 2000
Français
Original: anglais

Comité de l'énergie et des ressources naturelles au service du développement

14-25 août 2000

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de la première session du Comité

Suivi de la première session du Comité de l'énergie et des ressources naturelles au service du développement : secteur de l'énergie

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	2
II. Principales recommandations et décisions du Comité	2 - 4	2
III. Suivi des décisions du Comité et initiatives connexes	5 - 13	2
IV. Conclusions	14 - 15	4

* E/C.14/2000/1.

I. Introduction

1. À sa première session, en avril 1999, le Comité de l'énergie et des ressources naturelles au service du développement avait demandé au Secrétaire général d'établir un rapport sur le suivi de la première session du Comité, pour examen par le Comité à sa deuxième session en 2000¹. À sa session de fond de 1999, le Conseil économique et social a approuvé l'ordre du jour provisoire et la documentation de la deuxième session du Comité; le présent rapport sur les activités de suivi dans le secteur de l'énergie a été établi pour répondre à cette demande.

II. Principales décisions et recommandations du Comité

2. À sa première session, le Comité, suivant les conclusions de son sous-groupe sur l'énergie, a adopté une décision devant être portée à l'attention du Conseil économique et social, sur sa contribution à la préparation de la neuvième session de la Commission du développement durable qui examinera le thème sectoriel « L'atmosphère et l'énergie » et le thème économique « L'énergie et les transports ». Dans sa contribution, le Comité a identifié les sept principaux points qu'il convenait absolument d'aborder lors du processus préparatoire et qui devaient notamment être examinés par le Groupe intergouvernemental à composition non limitée d'experts en matière d'énergie et de développement durable et par la Commission. Le Comité a également examiné les diverses solutions susceptibles d'assurer un avenir énergétique viable et en a identifié six méritant de retenir l'attention. Il s'est aussi penché sur les différentes politiques et mesures à mettre en oeuvre pour parvenir à l'objectif d'un avenir énergétique viable.

3. Le Comité a formulé des recommandations sur les résultats de la neuvième session de la Commission; il a recommandé notamment de faire mieux comprendre les problèmes d'énergie et de développement durable qui se poseront au cours du siècle prochain, de prendre acte des problèmes de développement en suspens et des questions relatives à une mise en valeur durable des sources d'énergie, et de créer un mécanisme permettant d'élaborer des recommandations sur les meilleures pratiques à adopter pour assurer à tous un avenir énergétique viable.

4. Le Comité a recommandé que le Conseil économique et social : a) avance les dates de la deuxième session du Comité qui se tiendrait du 14 au 25 août 2000 afin que le Comité puisse continuer de contribuer utilement au processus préparatoire de la neuvième session de la Commission et b) approuve le rapport du Comité sur les travaux de sa première session ainsi que l'ordre du jour provisoire et la documentation de la deuxième session¹.

III. Suivi des décisions du Comité et initiatives connexes

5. À sa septième session qui s'est tenue du 19 au 30 avril 1999 aussitôt après la première session du Comité, la Commission du développement durable a recommandé que le Conseil économique et social transmette le rapport du Comité sur les travaux de sa première session à la Commission à sa huitième session ainsi qu'au Groupe intergouvernemental à composition non limitée d'experts en matière d'énergie et de développement durable à sa première session, à titre de contribution au processus préparatoire de la neuvième session de la Commission².

6. Dans sa résolution 1999/276, le Conseil a décidé que les dates de la deuxième session du Comité seraient avancées conformément à la recommandation de ce dernier; par la suite, le Comité continuera de se réunir tous les deux ans et tiendra sa troisième session en 2002. Dans sa résolution 1999/277, le Conseil a pris acte du rapport du Comité sur les travaux de sa première session et décidé de le transmettre à la Commission du développement durable. Le Conseil a en outre approuvé l'ordre du jour provisoire et la documentation de la deuxième session du Comité et invité le Secréariat de l'ONU et les autres organisations concernées à tenir compte, dans la mesure du possible, des obligations du Comité en matière de rapports dans leurs travaux en cours ou prévus à l'appui de la Commission du développement durable.

7. Le Groupe de travail spécial interinstitutions sur l'énergie s'est réuni à trois reprises en 1999 et 2000 afin d'élaborer une approche de l'énergie et du développement durable commune à l'ensemble du système qui facilitera la coordination des activités préparatoires à la neuvième session de la Commission. Toutes les entités et organisations des Nations Unies travaillant dans le domaine de l'énergie et les domaines connexes

ont participé à ces réunions et, en plus de la préparation de la neuvième session de la Commission, le Groupe de travail a coordonné les travaux du Comité de l'énergie et des ressources naturelles au service du développement et du Groupe intergouvernemental à composition non limitée d'experts en matière d'énergie et de développement durable. Il existe désormais un tableau des activités qui est mis à jour en permanence et les entités et organisations des Nations Unies peuvent s'y référer pour coordonner plus facilement leurs activités. Ce tableau ainsi que les rapports des réunions sont affichés sur le site Web du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU à l'adresse suivante : <<http://www.un.org/esa/sustdev/iaenr.htm>>. La coordination des activités est décrite en détails dans le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités menées par le système des Nations Unies dans le domaine de l'énergie (E/C.14/2000/6).

8. Le Groupe intergouvernemental à composition non limitée d'experts en matière d'énergie et de développement durable a tenu sa première réunion du 6 au 10 mars 2000. La réunion était saisie de deux rapports du Secrétaire général intitulés respectivement « Énergie et développement durable : les principaux enjeux » (E/CN.17/ESD/2000/3) et « Communications nationales » (E/CN.17/ESD/2000/2). Lors de l'établissement du document de synthèse, la contribution du Comité au processus préparatoire de la neuvième session de la Commission du développement durable a été dûment prise en considération. Le rapport du Secrétaire général indique les questions qui devront être examinées par le Groupe d'experts : a) accessibilité de l'énergie, b) rendement énergétique, c) énergies renouvelables, d) technologies de pointe utilisables pour les combustibles fossiles, d) technologies d'exploitation de l'énergie nucléaire, f) l'énergie en milieu rural, g) l'énergie et les transports, h) transfert de technologie, i) renforcement des capacités, j) mobilisation de ressources financières, et k) coopération internationale et régionale. Le résumé des débats de la première session du Groupe d'experts, établi par les coprésidents, et l'ordre du jour provisoire de la deuxième session sont contenus dans le rapport du Groupe d'experts sur les travaux de sa première session (E/CN.17/2000/12). Le point 2 de l'ordre du jour provisoire de la deuxième session devrait présenter un intérêt tout particulier pour le sous-groupe sur l'énergie du Comité. Ce point se lit comme suit :

2. Examen des principaux enjeux en matière d'énergie et de développement durable, en accordant l'attention voulue, pour chacun d'entre eux, aux moyens d'application : renforcement des capacités, transfert de technologie et financement :

- a) Accessibilité;
- b) Rendement énergétique;
- c) Sources d'énergie renouvelables;
- d) Technologies de pointe faisant appel aux combustibles fossiles;
- e) Technologies de l'énergie nucléaire;
- f) Énergie en milieu rural;
- g) Problèmes énergétiques dans le domaine des transports.

9. Le rapport du Groupe d'experts sur les travaux de sa première session a été soumis à la Commission à sa huitième session. La Commission a pris note avec intérêt des questions critiques dans le domaine de l'énergie et du développement durable qui sont examinées dans le rapport et elle a prié instamment les pays de participer à la préparation de la neuvième session de la Commission. La Commission a adopté le projet d'ordre du jour provisoire de sa neuvième session dont un certain nombre de points devraient guider les travaux du Comité à sa deuxième session, en particulier ceux de son sous-groupe sur l'énergie, à savoir les points 3 (Énergie), 4 (Atmosphère) et 5 (Transports).

10. Le rapport du Secrétaire général sur le Programme solaire mondial 1996-2005 (A/54/212) a souligné la relation de ce programme avec le programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 et examiné la coordination et la coopération internationales dans le cadre du Programme solaire mondial. Le rapport a fourni aussi des informations sur la mise en oeuvre du Programme solaire mondial, y compris les projets mis en place, les activités exécutées ou prévues, et les publications. Dans sa résolution 54/215, l'Assemblée générale a pris note avec satisfaction du rapport susmentionné sur le Programme solaire mondial et a décidé notamment d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-cinquième session, au titre de la question intitulée « Environnement et développement durable », une question subsidiaire intitulée « Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris la mise en oeuvre du Programme solaire mondial 1996-2005 ».

11. La publication *Perspectives énergétiques mondiales*, établie conjointement par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Département des affaires économiques et sociales et le Conseil mondial de l'énergie, est parvenue au stade de la mise en forme définitive. Elle contient une évaluation scientifique et passera en revue les connaissances sur l'évolution des problèmes énergétiques et leurs conséquences pour l'avenir du monde. Elle est destinée à fournir une évaluation objective des questions liées aux problèmes économiques et sociaux, à la situation des femmes, à la population, à la pauvreté, aux modes de vie, à l'urbanisation, à l'environnement (local, régional et mondial) et à la sécurité dans leurs aspects énergétiques; elle identifie et évalue les options envisageables pour assurer une évolution durable dans chacun de ces domaines. Les perspectives énergétiques mondiales seront l'une des contributions au processus préparatoire de la neuvième session de la Commission du développement durable.

12. Au cours de la rédaction de cette publication, des consultations ont eu lieu à différents niveaux, notamment des dialogues régionaux en Afrique, Asie, Amérique latine, États arabes et Europe avec des ONG (associations de protection de l'environnement, de défense des consommateurs et groupes de soutien à des intérêts particuliers), avec la communauté scientifique et technique, des organismes de financement, des sociétés du secteur privé et des décideurs, ainsi que des échanges Sud-Sud/Nord-Sud. En plus de ces consultations, des activités d'information et des réunions régionales de haut niveau sont prévues pour assurer une large diffusion des conclusions, ce qui devrait aider à parvenir à un consensus sur les stratégies énergétiques durables. Les notes d'information et documents de travail établis d'après ces consultations ainsi que les principales conclusions pourraient être considérés comme une contribution à la neuvième session de la Commission du développement durable.

13. Les activités de coopération technique en matière d'énergie – dans l'intervalle entre la première et la deuxième sessions du Comité – ont porté sur divers problèmes relatifs aux changements climatiques, notamment :

a) Surveillance et modélisation de la pollution atmosphérique régionale, introduction de techniques de combustion moins polluantes pour les combustibles fossiles et une initiative pour des villes propres;

b) Planification intégrée des ressources et gestion de la demande pour aider les sociétés de services de distribution d'électricité;

c) Normes de rendement énergétique et étiquetage de l'équipement et des appareils destinés à l'utilisateur final, programmes de construction de réfrigérateurs sans chlorofluorocarbones, audits énergétiques et promotion des sociétés de services énergétiques;

d) Mise en valeur des énergies renouvelables, y compris renforcement des capacités par des activités de formation, des politiques d'appui et des directives en faveur de la commercialisation, l'esprit d'entreprise, les normes et bonnes pratiques, les plans directeurs et projets pilotes, notamment la fourniture de services énergétiques aux zones rurales et aux petits États insulaires en développement;

e) Récupération de l'énergie à partir des déchets solides, y compris le gaz de décharges, la gestion des déchets solides et les normes environnementales;

f) Une initiative mondiale sur l'énergie et les transports, entreprise avec la Banque mondiale, sur les points suivants : planification de l'énergie pour les transports, gestion de la circulation, tarification routière, véhicules utilisant des carburants de remplacement, mesure des émissions et transport en commun.

IV. Conclusions

14. Les recommandations du Comité dans le secteur de l'énergie, en particulier la contribution au processus préparatoire de la neuvième session de la Commission du développement durable, ont orienté les activités menées par le système des Nations Unies dans le domaine de l'énergie et les domaines connexes. Les questions essentielles soulevées par le Comité en ce qui concerne un avenir énergétique durable ont été bien accueillies par le Conseil économique et social, par la Commission du développement durable à ses septième et huitième sessions et par le Groupe intergouvernemental à composition non limitée d'experts de l'énergie et du développement durable. Ces questions font aussi l'objet d'un examen attentif dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Énergie et développement durable : les principaux enjeux » qui a été bien accueilli par le Groupe d'experts.

15. Conformément à la recommandation du Comité, le rôle critique de la mise au point accélérée et de l'application de technologies énergétiques respectueuses de l'environnement afin de répondre à la demande croissante d'énergie pour le développement durable dans le monde entier est de plus en plus reconnu dans les débats de tous les forums consacrés à l'énergie, comme le montre le recours croissant à ces technologies pour la production, la transformation et l'utilisation des ressources énergétiques.

Notes

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1999, Supplément No 12, E/1999/32.*

² Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1999, Supplément No 9, E/1999/29.*